



15ème législature

Question N° : 11950	De Mme Marie-Ange Magne (La République en Marche - Haute-Vienne)	Question écrite
Ministère interrogé > Transports		Ministère attributaire > Transports
Rubrique > recherche et innovation	Tête d'analyse > Technologie « Hyperloop » et son développement	Analyse > Technologie « Hyperloop » et son développement.
Question publiée au JO le : 04/09/2018 Réponse publiée au JO le : 09/10/2018 page : 9148		

Texte de la question

Mme Marie-Ange Magne attire l'attention de Mme la ministre, auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports sur la technologie dite « Hyperloop ». Ce nouveau moyen de transport futuriste qui suscite autant d'attentes que d'interrogations permettrait à terme d'atteindre la vitesse de l'avion avec la fréquence du métro *via* des capsules circulant dans des tubes sous vide d'air. Plusieurs entreprises internationales ont décidé d'investir dans ce concept dont certaines en France et même une en Haute-Vienne. Outre l'attente très forte des territoires de voir en ce moyen de transport un potentiel en matière de désenclavement et de développement économique, l'implantation d'un centre de recherche est déjà une occasion importante d'accroître ou de renforcer le rayonnement d'une région. Elle souhaiterait ainsi connaître sa position sur cette technologie et sur les moyens et leviers d'action envisagés afin de soutenir le développement de ce nouveau mode de transport.

Texte de la réponse

Différentes entreprises travaillent actuellement au développement d'un système de transport à l'aide de capsules pressurisées circulant à vitesse élevée dans un tube à basse pression, technologie dite « Hyperloop ». Ce moyen de transport se caractérise par une combinaison de briques technologiques déjà existantes mais dont l'intégration reste un défi technique et économique. Les services du ministère chargé des transports ont donc engagé une série de réunions avec les entreprises porteuses de solutions industrielles afin de mieux appréhender les fonctionnalités et le niveau de service visé, les coûts d'investissement et d'exploitation nécessaires à un tel moyen de transport ainsi que les enjeux de sécurité et de sûreté du système à l'égard des usagers et du personnel d'exploitation.